

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

– Présentation du rapport d'information sur la mise en application de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
(*Mmes Stéphanie Kerbarh et Mathilde Panot, rapporteuses*) .. 2

Mercredi 30 septembre
2020

Séance de 15 heures

Compte rendu n° 56

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019-2020

**Présidence de
Mme Véronique
Riotton,
*Présidente***



La Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a examiné le rapport d'information de Mmes Stéphanie Kerbarh et Mathilde Panot sur la mise en application de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (*Mmes Stéphanie Kerbarh et Mathilde Panot, rapporteuses*).

Ce point de l'ordre du jour ne fait pas l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<http://assnat.fr/O7hF0l>

*

À l'issue de sa réunion, la Commission a autorisé la publication du rapport d'information.



Membres présents ou excusés

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Réunion du mercredi 30 septembre 2020 à 15 heures

Présents. - Mme Valérie Beauvais, M. Jean-Yves Bony, Mme Claire Bouchet, M. Loïc Dombreval, Mme Chantal Jourdan, Mme Stéphanie Kerbarh, M. Patrick Loiseau, Mme Laurence Maillart-Méhaignerie, M. Philippe Naillet, M. Jimmy Pahun, Mme Mathilde Panot, M. Loïc Prud'homme, Mme Véronique Riotton, M. Martial Saddier, Mme Marie Silin

Excusés. - M. Christophe Castaner, M. Yannick Haury, M. Jean-Luc Poudroux, Mme Laurianne Rossi, Mme Nathalie Sarles, M. Gabriel Serville, M. Jean-Marc Zulesi

Assistait également à la réunion. - Mme Nathalie Porte